



St Hilaire News

N° 4 - Décembre 2014 – St Hilaire au Temple 51400

Rédaction : Jenny BRIFFAUX

Ce journal est sur le site de St Hilaire <http://sainthilaireautemple.jimdo.com>

Portrait

Laurent FUENTES

Président de l'Association Sportive et Culturelle de St Hilaire



Laurent, sa femme Céline, et leurs trois enfants se sont installés à St Hilaire il y a trois ans, rue des Alleux. Ingénieur, il travaille dans une entreprise de matériel agricole près de Metz, à deux heures de route de son domicile et de sa vie familiale.

Avant, sa vie professionnelle l'avait déjà conduit dans bon nombre d'entreprises, un peu partout en France. Maintenant il désire ancrer sa famille dans la ruralité de notre village.

Par choix de vie. Il a connu la vie citadine et ses risques dans la banlieue parisienne. Il connaît aussi les valeurs transmises par ses grands-parents, agriculteurs. Son choix : la ruralité. Et c'est maintenant ce qu'il veut offrir à ses enfants.

Simplicité, modestie, savoir profiter de ce qu'on a ... Ne pas s'imposer mais faire participer... Les mots qu'il prononce souvent et qui semblent l'animer.

Il y a aussi le mot « s'investir ». Car il veut développer le meilleur cadre de vie qui soit, non seulement pour ses enfants, mais aussi pour tous les habitants.

C'est pour cela qu'il a rejoint l'Association Sportive et Culturelle de St Hilaire, en en prenant la présidence pour la dynamiser. Les idées bourdonnent déjà.

Sommaire :

Page 1 : L'assistance sociale.

Page 2 : Activités à la bibliothèque – Messes dans les églises des Temples.

Page 3 : La Mourmelonnie : compétences de l'intercommunalité.

Page 4 : Mourmelonnie (avenir) – Visite de l'incinérateur – Foire aux mômes

Assistants sociaux : leur aide est précieuse

Deux nouveaux travailleurs sociaux sont à votre disposition au Centre Intercommunal d'Action Sociale de la région de Mourmelon : **Clotilde DEGLAIRE**, conseillère en économie sociale et familiale, et **Alice DOMMANGET**, assistante sociale.

Leurs services s'adressent aux **personnes civiles de moins de 60 ans, sans enfants mineurs (voir l'encadré).**

Les rencontres se font uniquement sur rendez-vous, à la Communauté de Communes de Mourmelon (tél. 03 26 66 55 13). Mais les travailleurs sociaux peuvent aussi se déplacer chez vous.

Elles ont deux fonctions principales : l'accompagnement des personnes de la Communauté des Communes de la région de Mourmelon, et la gestion de l'épicerie sociale.

L'accompagnement.

L'accompagnement proposé concerne toutes difficultés rencontrées, qu'elles relèvent du logement, de la santé, d'une dette, de la famille, d'une aide juridique, de problèmes administratifs ou d'emploi,...

Les travailleurs sociaux peuvent négocier, conseiller, intervenir si besoin et vous orienter vers les services compétents.

Pour des difficultés même passagères : une facture plus élevée que prévu (EDF, impôts,...), des dépenses de maladie ou des frais d'hospitalisation sans mutuelle, une perte temporaire du deuxième salaire du foyer, un contrat mal compris avec un opérateur téléphonique, des

indemnités qui arrivent trop tardivement, la gestion d'un décès d'une personne proche, ...

Des problèmes qui semblent insurmontables peuvent être résolus, parfois par un simple appel téléphonique.

L'épicerie sociale.

Les travailleurs sociaux interviennent aussi dans le cadre de l'épicerie sociale, située à Mourmelon le Grand.

Les produits proviennent de la Banque Alimentaire (antenne de Reims) ou des dons des particuliers. Ils sont vendus à 10% du prix affiché.

La contribution demandée aux bénéficiaires participe au maintien de la dignité des personnes et des familles.

Les bénéficiaires signent un contrat pour une durée de 1 à 3 mois. Il définit l'accompagnement prodigué, les solutions possibles et le droit à ce service. Il peut être renouvelé si la situation n'est pas totalement améliorée après ce délai.

Les civils avec enfants mineurs doivent s'adresser à l'Assistante Sociale du Conseil Général (tél. 03 26 65 18 82).

Les militaires s'adressent à l'Aide Sociale des Armées (ASA).

Les personnes de plus de 60 ans s'adressent au Centre Local d'Information et de Coordination à Suippes (tél. 03 26 63 54 47 ou 48) email : clic.des.sources@orange.fr.

VOTRE bibliothèque



Il y a quelques années déjà, Dampierre au Temple, St Hilaire au Temple et Vadenay se sont dotés d'une bibliothèque au service de tous les habitants et c'est Jocelyne BOUTILLIER qui vous y accueille habituellement.

La bibliothèque se situe dans l'ancienne école maternelle de Dampierre (35 Rue des Templiers) et a profité du réaménagement des locaux pour descendre d'un étage.

On peut y trouver de nombreux livres, pour tous les âges et tous les goûts.

Sa fonction première est évidemment le prêt de livres. Le prêt est gratuit et sans limite de nombre et de durée.

Mais force est de constater que sa fréquentation reste assez limitée. Le livre est-il devenu ringard ?

Alors ? L'équipe d'animateurs se mobilise. Elle a même grossi ses rangs (4 personnes maintenant) et vous propose des animations supplémentaires.

Les enfants sont attendus chaque mercredi après-midi (14h à 15h) par Nadine MARTIN, Vincent PREVOST et Jenny BRIFFAUX, pour des activités "autour d'un livre".

En décembre, il leur sera proposé de décorer la bibliothèque, sur le thème de Noël.

Et le 17 décembre (dernier mercredi avant les vacances), il leur sera raconté une histoire de Noël.

Les adultes sont tous invités le premier mercredi (20h à 21h) et le dernier jeudi (14h à 15h) de chaque mois. La proposition : **une lecture partagée**. Chacun fait découvrir aux autres un livre de son choix.

A vous de profiter de la bibliothèque et de faire vivre ces activités.

Et si vous ne la connaissez pas, venez au moins une fois, pour la découvrir.

Les animateurs vous y attendent.

Horaires de la bibliothèque	pour tous	pour enfants	pour adultes
tous les mercredis	prêt de livres 14 h à 15 h	prêt de livres et activité autour du livre 14 h à 15 h	
1er mercredi du mois			prêt de livres et lecture partagée 20 h à 21 h
tous les jeudis	prêt de livres 17 h30 à 19 h		
dernier jeudi du mois			prêt de livres et lecture partagée 14 h à 15 h

Calendrier : attention aux fêtes de fin d'année !

Les dates des animations se trouvent sur les sites:

St Hilaire au Temple: <http://sainthilaireautemple.jimdo.com>

Rubrique : sports et loisirs

Dampierre au Temple: <http://dampierreautemple.jimdo.com>

Rubrique : page d'accueil

Hic missa est



Le Conseil Pastoral souhaite que des messes soient célébrées dans toutes les églises de la paroisse.

Les fidèles se sont retrouvés le mercredi 22 octobre dernier dans l'église de St Hilaire au Temple. L'Abbé VIGNIER, curé de la paroisse, a officié devant quelque 25 habitants.

Ceux qui le désiraient ont ensuite été accueillis par Mme Bernadette Perrein, pour marquer son plaisir à voir revivre notre église.

Pour un paroissien : "C'était un moment de partage agréable, convivial, intergénérationnel. Il est impressionnant de pouvoir échanger avec un prêtre accessible et toujours optimiste et positif face à la rudesse de la vie".

Une messe sera célébrée chaque 4^{ème} mercredi du mois, en alternance, dans chaque église des 3 villages « des Temples ».
Voir le calendrier dans le « Lien »

Saint Eloi

Comme chaque année, le 1^{er} décembre, les agriculteurs et les artisans ont fêté leur saint patron, l'évêque ministre de Dagobert.



Ils se sont retrouvés, pour la messe, dans l'église de Vadenay.,

puis au vin d'honneur servi à cette occasion.

Comment l'intercommunalité gère notre quotidien ...

Novembre 2014, ... le Président Fabrice LONCOL et les maires des communes de l'intercommunalité viennent présenter aux habitants de chacune des 8 communes adhérentes, le rôle de la Communauté de Communes de Mourmelon ...

A St Hilaire, c'était le mardi 18 novembre, en soirée.



COMPETENCES, MAITRISE DES COÛTS, AMENAGEMENT, MUTUALISATION, PERSPECTIVES, ... Beaucoup de thèmes abordés. En quelques heures. Et les quelque 15 habitants présents ont apprécié cette « remise à niveau ».

Le fonctionnement est assuré par une Assemblée de 32 membres. Deux représentants par « petite » commune (*le maire et le 1^{er} adjoint*), pour équilibrer le « poids » de chacune face à l'agglomération centrale qu'est Mourmelon le Grand.

Les **compétences** de l'intercommunalité sont importantes. Elles se classent en compétences obligatoires, ou facultatives, ou d'intérêt communautaire.

Parmi les **compétences obligatoires**, on trouve la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau, ou encore l'assainissement, et l'aménagement du territoire ...

Chacun sait que la gestion des **déchets** est confiée à GEOTER. La maîtrise des coûts de collecte est la préoccupation permanente. Mais les habitants doivent encore mieux trier leurs déchets, surtout ceux des sacs noirs (*voir l'encadré en bas de page*) ...

L'**eau** fournie aux habitants de la Mourmelonnie provient de 8 forages. La qualité de l'eau est satisfaisante et le prix du mètre cube (1,42€) est faible et identique pour tous les habitants des 8 communes.

St Hilaire au Temple n'est concerné que par l'**assainissement** NON collectif. Le coût des contrôles, obligatoires de par la loi, sera perçu à compter de 2016 par l'intermédiaire d'une taxe annuelle de 32 euros (*voir l'encadré en bas de page*).

Les **compétences facultatives** sont surtout orientées vers le Social et la Culture.

Les activités d'ordre **social** sont déjà fort développées (*Assistance, épicerie, ...*) Elles vont se développer vers les Séniors dont la population augmente rapidement : maintien à domicile, lutte contre l'isolement, ateliers de « mémoire », ...

La Culture est surtout vue au travers de la **musique** : l'école de musique, les concerts avec au moins un concert annuel par commune et au choix de la commune ...

D'autres compétences.

D'autres compétences sont exercées, en fonction de l'**intérêt communautaire** qu'elles suscitent.

C'est particulièrement le cas du financement des **regroupements scolaires**, celui des écoles « communales » restant à la charge des communes concernées.

C'est aussi le cas des **voiries** quand elles répondent aux critères « communautaires » retenus (*300m minimum, au moins 100 véhicules /jour, liaison entre 2 lieux importants, ...*).

L'intérêt communautaire peut encore concerner les **équipements structurants**, comme la salle polyvalente de Dampierre-St hilaire ...

La communauté de communes a permis d'obtenir des aides pour les **37 entreprises** de son territoire.

La Mourmelonnie participe activement à notre vie quotidienne. Et cela ne peut que s'amplifier, les moyens alloués aux communes individualisées sont limités...

Les 32 membres de l'Assemblée se veulent être les garants de l'aménagement du territoire. En maîtrisant les dépenses pour limiter la fiscalité. Ce qui justifie la mutualisation des compétences et des moyens (immobiliers, humains, matériels, ...).

Le diagnostic concernant l'**assainissement** de chaque habitation a été réalisé en 2014. Ce diagnostic est non seulement obligatoire, mais il doit aussi « s'autofinancer ». D'où la facture émise à la suite du premier diagnostic (*après subvention de 50 % par la Communauté de communes*).

Le diagnostic doit être refait **tous les 4 ans**. Pour éviter une facturation périodique, la communauté de communes a décidé de lisser les coûts par une **taxe annuelle de 32 euros**, pour chaque habitation, dès 2016. Le coût de tous les diagnostics ultérieurs sera assuré par cette taxe, sans autre facturation.

Bientôt un **diagnostic énergétique des habitations**.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est prévue dans notre région. Une OPAH permet d'obtenir des aides financières **pour améliorer les conditions de logement** du parc privé : (*amélioration thermique, travaux pour maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, réhabilitation des logements dégradés, ...*)

Cette opération offrira dès la fin 2015, et pour 3 ans, la possibilité aux propriétaires de bénéficier de subventions incitatives sous certaines conditions.

Information GEOTER : être plus vigilants sur les déchets collectés à la porte

« En référence au règlement de collecte, GEOTER sera plus vigilant sur les dépôts en porte à porte. Il pourra arriver que certains déchets ne soient pas collectés. Par exemple, les cartons, gravats, déchets verts ou tous déchets identifiables qui peuvent faire l'objet de recyclage ou qui doivent se trouver en déchèteries, ne seront pas collectés ».

Les consignes de tri et le règlement GEOTER sont sur le site de St Hilaire <http://sainthilaireautemple.jimdo.com>
Consulter aussi le site « geoter51.fr »

Mourmelonnie : perspectives et devenir

La deuxième partie de la soirée a été consacrée aux perspectives et au devenir de la Mourmelonnie. Sous influence des décisions de l'Etat.

Fabrice LONCOL a d'abord rappelé le « poids » de l'Armée dans la Mourmelonnie.

La présence de l'Armée impacte l'ensemble de nos communes (population, écoles, commerces...).

Sans oublier que la Mourmelonnie ne dispose que de peu d'entreprises (de taille réduite).

La mobilisation des habitants pour le maintien de l'Armée lui semble « vitale ».

Autres répercussions des décisions de

l'Etat : celles qui toucheront à la **réforme des territoires**. Il est difficile de cerner précisément les contours des prochaines régions, le devenir des cantons ou même des communes,...

Mais aujourd'hui, il est demandé une taille minimale aux communautés de communes : demain, au moins 20 000 habitants dans un même bassin de vie ? C'est dans cette perspective que l'intercommunalité de Mourmelon s'interroge quant à son éventuel rapprochement : Suippes ? Chalons ? ou

Secteur Montagne de Reims ?

Les habitants présents se sont exprimés, plutôt en faveur du maintien d'une entité RURALE, pour préserver un certain choix de vie.

Mais la discussion a été animée. Comment maintenir une vie rurale avec les équipements de plus en plus exigés par les habitants ? L'accès à un plus haut débit internet (la Communauté de Communes vient d'en prendre la compétence) s'est fait le révélateur de cette interrogation.

Casques jaunes et gilets rouges pour visiter l'incinérateur

Ce 21 novembre, 25 habitants ont suivi le devenir des déchets sur le site de valorisation de La Veuve.

En service depuis 2006, le site traite 100 000 tonnes d'ordures ménagères par an. Elles proviennent de toute la Marne, sauf de Reims.

Des griffes géantes, une auto combustion à plus de 1000 degrés. La chaudière chauffe de l'eau. La vapeur fait tourner un turbo alternateur qui produit l'électricité pour 24 000 habitants !

La plus grosse partie de l'usine comporte 3 à 4 étages de grosse



tuyauterie pour traiter les vapeurs et les fumées. Des capteurs et de l'informatique à tous les niveaux pour un contrôle permanent du fonctionnement et des rejets et empêcher toute pollution de l'eau ou de l'air.

Le site de La Veuve valorise aussi les déchets verts : le compost est épandu dans les parcelles agricoles.

Une nouvelle unité est en cours d'installation pour trier et valoriser le contenu des sacs jaunes.

Foire aux mômes

Journée réussie, après une promotion efficace, pour la 1^{ère} foire aux mômes organisée le 23 novembre dernier par l'Association des Parents d'Elèves de Noblevesle. 51 exposants et beaucoup plus d'acheteurs venus de toute la région pour acquérir vêtements, jouets ou matériel de puériculture.



« Excellente initiative, qui a bien rendu service à de futurs grands-parents de St Hilaire ! »

Joli succès malgré les aléas dans le déroulement de la journée : une coupure de courant de deux heures a jeté la salle Omnisports dans la pénombre et l'a privée de chauffage. Impossible de chauffer les gaufres ou les croque-monsieur pour la petite restauration. Les organisateurs (le bureau des Parents d'Elèves) ont vite réagi en allant chercher du pain à Vadenay pour proposer des sandwiches de remplacement.

Nos rendez-vous de Noël



Décoration des sapins : Samedi 6 décembre. Rendez-vous 14h à la mairie de St Hilaire.

Arbre de Noël : Dimanche 14 décembre, à 15 h. Salle des fêtes de St Hilaire. Pour les enfants en primaire. Offert par les municipalités de St Hilaire et Dampierre.

Récit de Noël : Mercredi 17 décembre, 14h 15, à la bibliothèque. Pour enfants ... et parents.

Marché de Noël : Jeudi 18 décembre à 18h, salle omnisports. Pour tous. Organisé par l'Association des Parents d'élèves.